

CH(s)OSE

pour une vie affective et sexuelle
des personnes en situation de handicap



L'Assemblée Générale est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, mais aussi de présenter les perspectives afin de se projeter dans l'avenir. Ce rendez-vous annuel demeure un moment rétrospective qui permet de rendre compte du travail effectué.

L'évolution de notre monde a été, en 2020, déroutante et préoccupante. En plus de la « pandémie », l'année a eu aussi son lot de droits humains non respectés comme les violences sexistes, sexuelles et conjugales. Et

dans cette situation de crise, nous le savons bien, les personnes en situation de handicap sont encore moins visibles et vivent des situations parfois compliquées et particulières. Particulière, la formule est désormais consacrée. Année particulière, circonstances particulières, il est vrai que cette année ne ressemble, particulièrement, à aucune autre. En même temps, en regardant la situation actuelle de l'association, en lisant notre rapport d'activité, je réalise que cette année ressemble presque aux autres années. L'association a instauré des formats virtuels en mettant en place des groupes de travail puis des commissions pour échanger à distance et garder le contact. Un pari réussi puisque nous avons continué de militer pour la reconnaissance de l'assistance sexuelle, répondre à des interviews, communiquer auprès des pouvoirs publics, etc.

Je dis bien presque, car si nous avons pu poursuivre nos actions sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Leur quotidien a néanmoins été compliqué en 2020, à cause des fortes contraintes imposées par le confinement. Elles ont vu certains de leurs services habituels être interrompus, l'information accessible a parfois manqué, l'isolement s'est accru ainsi que les discriminations dans leur vie quotidienne. Cette crise sans précédent liée à la pandémie semble s'accompagner d'un recul des droits des personnes handicapées, selon les Nations Unies. « Les mesures de confinement, comme l'éloignement social et l'auto-isolement, peuvent se révéler impossibles pour ceux qui doivent compter sur les autres pour manger, s'habiller et se laver », relève Catalina Devandas, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.

Alors que dire de la vie intime, affective et sexuelle !

Les représentations personnelles sur la sexualité des personnes en situation de handicap, de même que le tabou que fait peser une partie de la société, sont toujours des freins importants. Ces sujets essentiels restent encore peu évoqués mais doivent pourtant être discutés, la sexualité des personnes en situation de handicap ne devrait pas demeurer en arrière-plan. De même que leur corps et leur sexualité ne sont pas et ne doivent pas être normés. « L'expression de leur sexualité » doit être considérée comme une composante essentielle de leur citoyenneté. Cette notion englobe plusieurs dimensions comme le renforcement des liens sociaux, l'estime de soi, l'affectivité, le rapport au corps, le relationnel ou la parentalité... Elle fait partie intégrante de leur vie et les personnes doivent pouvoir aussi jouir de la possibilité de touchés sensuels, de l'intimité à l'autre et du plaisir sexuel, si elle le souhaite. Il n'existe pas encore de loi pour que les personnes puissent avoir recours légalement à l'assistance sexuelle. Cependant, début 2020 une porte s'est ouverte qui nous a redonné l'espoir que nos revendications avaient enfin été entendues.

Le 9 février 2020 a été un tournant pour nos actions, car la secrétaire d'État Sophie Cluzel a confirmé vouloir « remettre les personnes handicapées en pleine citoyenneté dans le respect et dans la dignité. (...) C'est aussi le droit à une vie intime, affective et sexuelle ». Elle a même déclaré être « favorable à l'accompagnement de la vie sexuelle » des personnes handicapées par « des assistants ». Pour cela, elle a saisi le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) afin qu'il réexamine cette possibilité. En 2021, le chemin à parcourir nous semblera moins long, si nous obtenons une réponse positive pour mettre en place, sur toute la France, des services à l'accompagnement sexuel.

En cette période aussi complexe, je tiens à adresser mes remerciements à tous les membres du Conseil d'Administration pour votre investissement, ainsi qu'aux salariées de l'APF France handicap et de l'AFM-Téléthon (Aude, Marie-Pierre et Clotilde) pour leur implication. Je tiens aussi à remercier chaleureusement Julia Tabath qui a été une présidente très active et motivée sur une grande partie de l'année 2020. J'ai une pensée particulière pour Aude Bourden et à Clotilde Girier qui ont pris des nouvelles responsabilités. Elles ont su être un soutien attentif sur de nombreux sujets pendant qu'elles ont œuvré à nos côtés.

Pour 2021, je nous souhaite la réussite de nos projets ! La vocation de CH(s)OSE est plus que jamais, de permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir la possibilité d'être accompagnée dans leur la vie intime, affective et sexuelle !

Isabel Da Costa
Juin 2021